

Agression au domicile: la technique pour faire sortir les gens de chez eux



Comment pénétrer chez les gens alors qu'ils se calfeutrent de plus en plus? Les cambrioleurs ont trouvé la parade. Dans deux affaires, les événements ont pris une tournure particulièrement dramatique.

Page 2

Outre-mer

Le CREFOM Mayotte lance ses travaux 2016



Page 3

Environnement

Un réseau de surveillance pour sauver les abeilles de l'océan Indien



Page 5



Votre portail captif par

 Alter 6.com
Alternative System

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Faits divers

Agression au domicile: la technique pour faire sortir les gens de chez eux



Comment pénétrer chez les gens alors qu'ils se calfeutrent de plus en plus? Les cambrioleurs ont trouvé la parade. Dans deux affaires, les événements ont pris une tournure particulièrement dramatique.

Deux histoires étonnamment similaires ont eu lieu en fin de semaine dernière dans le nord de Mayotte. Et elles sont très inquiétantes. Car si au fil du temps, les méthodes mises en œuvre pour réaliser des cambriolages évoluent, cette nouvelle pratique a donné lieu à deux histoires terribles qui se sont chacune soldées par le viol d'une femme.

Les cambriolages commis en présence des habitants chez eux avaient très fortement inquiété lorsqu'ils sont devenus monnaie courante. Mais face à la méfiance et aux comportements

toujours plus obsessionnels en matière de sécurité de la population, les deux actes de la semaine dernière laissent apparaître que les malfrats continuent de s'adapter eux aussi aux réactions de leurs victimes potentielles.

Coupure

A Dzoumogné, il était 23 heures lorsque l'habitation d'une femme est brutalement plongée dans le noir. Ce n'est visiblement pas une coupure générale, les lumières du village sont encore visibles. Conclusion logique, le compteur a sauté.

Même scène, à Mtsamboro. Cette fois-là, il est 7h45 et brutalement l'électricité est coupée. Dans les deux cas, comme dans de très nombreuses maisons à Mayotte, le compteur électrique est à l'extérieur de la maison.

Si le courant est coupé, il faut donc sortir de chez soi pour réenclencher le compteur.

Sauf que dans ces deux cas, la coupure résultait d'un acte malveillant. Chez elles, le compteur avait été volontairement coupé par un individu qui voulait commettre un cambriolage.

Un cambriolage qui tourne au viol

A Mtsamboro par exemple, l'individu s'était caché derrière la porte de l'habitation, attendant simplement que l'occupante sorte.

Comme attendu, la porte s'ouvre et la femme est alors violemment prise à partie par le cambrioleur. Il cherche du matériel informatique et des objets de valeurs, tout ce qui peut avoir un peu de prix et une revente facile. Il l'emmène dans sa chambre, lui demande de vider les sacs qui y sont stockés. Mais le voleur va se transformer en violeur. L'horreur.

La jeune femme, âgée de 25 ans, va tout de même réussir à mettre son agresseur en fuite en lui portant un coup de pied violent «dans l'abdomen», a indiqué la gendarmerie. Le coup va mettre l'agresseur en fuite.

Empreintes génétiques

Les gendarmes de la section de recherche vont très rapidement se rendre sur place avec les techniciens en investigations criminelles et vont parvenir à récupérer suffisamment de prélèvements pour identifier l'ADN du violeur. Les fichiers connaissaient

l'individu qui a été retrouvé, interpellé et placé en détention provisoire. Pour cet acte sordide, il pourrait passer devant la cour d'assise l'année prochaine.

A Dzoumogné, aussi le cambriolage s'est transformé en agression sexuelle. Là encore, l'individu a été arrêté et envoyé à Majicavo en attendant son procès.

Deux actes similaires, un même mode opératoire pour accéder à l'habitation et à leur victime, de la part de deux individus, qui ne se connaissent pas, il semble que nous assistons à un nouveau durcissement de certains actes délictueux et criminels.

RR

LE JDM



- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

Outre-mer

Le CREFOM Mayotte lance ses travaux 2016



Soulaimana Noussoura

Dans les prochaines jours, Soulaimana Noussoura, le président du CREFOM Mayotte va réunir coup sur coup un bureau puis une assemblée générale extraordinaire des adhérents pour parler des chantiers de l'année pour l'organisation et du budget de l'association 2016.

Il sera question notamment du projet de rédaction par les acteurs politiques, économiques, sociaux et environnementaux de Mayotte d'un livre pour le développement économique et social de Mayotte, du projet de comité départemental de soutien et de valorisation du travail, de la formation, l'écriture et la lecture ou encore de l'organisation du 1er diner du CREFOM Mayotte en 2016.

Cette année, Noussoura Soulai-

ma souhaita que le CREFOM avance sur pas moins de 7 sujets, présentés comme «vitaux» pour Mayotte:

L'ancienneté.

Concernant les négociations en cours dans la fonction publique, la question de l'ancienneté générale des services effectué dans la fonction publique de Mayotte devra être prise dans sa globalité d'autant plus que les contractuels ont déjà vu leurs anciennetés pris en compte au 3/4 à leur de l'intégration et que l'ARS OI délégation de Mayotte a fait ce travail pour l'ensemble de ces agents.

La retraite et les prestations octroyés aux personnes âgées et handicapées.

Le relâchement de la solidarité spontanée du à l'évolution statutaire de l'île et au démarrage

non harmonisé de son développement économique et social devra être rapidement remplacé par une organisation mécanique qu'est l'alignement des prestations liées aux populations suscitées dans le cadre de la solidarité nationale.

L'APAJE: allocation prestation d'accueil du jeune enfant.

La mise en place à Mayotte correspond à une demande sociale réelle. Le nombre d'enfants par femme à Mayotte dépasse le 5 et la plus part des mères sont très jeunes et beaucoup sont sans emploi. L'APAJE permettra de donner des moyens d'accompagnement à la naissance pour les familles, aidera les parents qui choisiront de garder et soutiendra les familles pour la garde d'enfants dans la mesure où la mère choisi de recourir à l'emploi salarié ou à l'inscription dans des formations pour la promotion et l'insertion économique et social.

La bourse nationale.

Il est étonnant qu'à Mayotte où seulement 20% de la population à un emploi salarié et plus de 60% étant payé au SMIG et surtout avec un nombre aussi élevé d'enfants par famille qu'on garde encore une réglementation spécifique et spécial à Mayotte (moins important dans les allocations et plus contraignant dans les conditions d'attribution) dans les collèges et les lycées de Mayotte. Il est urgent d'appliquer la même réglementation à Mayotte dans ce domaine.

La restauration scolaire.

Tout le monde est d'accord qu'une mauvaise alimentation est dangereuse pour la santé, pour

l'économie et pour la société. Et tout le monde est d'accord que la mise en place d'une restauration scolaire au profit des près de 100 000 enfants scolarisés à Mayotte nous épargnerait de beaucoup de maux, créerait plus de 15 000 emplois et pourrait avoir un effet boule de neige pour l'ensemble du développement économique et sociale de l'île. Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres encore, il est urgent de transformer les collations en plateaux repas d'ici la rentrée 2016-2017 et demande la modification de l'actuel comité départemental de la restauration pour l'intégration de plus d'institutionnel (des élus de collectivités, des parents d'élèves, des experts...)

Le volet universitaire de la mère enfant à Mayotte.

Mayotte est la première maternité de France (autour de 8000 enfants par an). Elle doit avoir les moyens d'assumer la responsabilité d'accueil internationale qu'elle mène, pour l'heure, au détriment de la santé des Mahorais. Dans le cadre de son plan d'évolution de la société de Mayotte, du développement économique et social mais aussi de la création d'un pôle d'excellence régionale, il est urgent d'organiser à Mayotte un volet universitaire de formation dans le domaine mère-enfant. Il demande qu'une réflexion soit rapidement mise en œuvre sur la faisabilité d'une telle démarche.

Plan d'avenir pour la jeunesse.

Les jeunes de Mayotte ont fait beaucoup avec peu à l'occasion des 9e jeux des îles de l'océan indien à la Réunion du 3 au 9 août 2015. Le CREFOM Mayotte a demandé à tous les acteurs

de l'île comme à ceux de la nation de se mobiliser pour un véritable plan d'avenir de la jeunesse visant à développer le sport et la culture dans l'île. Le plan pourrait s'organiser comme suit:

- faire un état des outils et des moyens mobilisés à la Réunion pour le sport et la culture et faire une simulation de la traduction à Mayotte en tenant compte de l'espace et de la population.
- encourager la valorisation de la pratique du sport et de la culture dès le plus jeune âge
- établir des plans de restauration et de construction des lieux et des établissements dédiés à la pratique du sport et de la culture
- créer deux comités départementaux à la formation et à l'incitation à la pratique du sport et à la culture.

LE JDM



Contenus originaux
 PDF Hebdomadaire
 Accès aux archives
 Module de recherche

Environnement

Un réseau de surveillance pour sauver les abeilles de l'océan Indien



Les responsables de la filière apicole de la Réunion lancent leur réseau de surveillance (Photo: JIR)

C'est un petit acarien très justement dénommé «Varroa destructor». S'il est la terreur des abeilles du monde entier, il épargne encore quelques rares territoires dont Mayotte et La Réunion où un premier réseau de surveillance épidémiologique des maladies des abeilles se met en place.

«Nous avons un défi sanitaire: conserver notre territoire indemne de tous parasites.» François Payet, le président du syndicat apicole de La Réunion sait qu'il dispose à présent d'un outil pour relever ce défi. Hier dimanche matin, la filière «abeilles» de la Réunion s'était rassemblé pour le lancement officiel du 1er réseau de surveillance épidémiologique des maladies des abeilles.

Contrairement à Mayotte, la filière apicole est bien développé à La Réunion avec de nombreuses struc-

tures comme le Groupement de Défense Sanitaire (GDS), l'Agence de Développement Apicole (ADA) ou encore la coopérative du miel... «Nous devons travailler main dans la main et chacun dans son domaine. On doit s'épauler pour aller dans la même direction non seulement en ce qui concerne le développement de la filière, mais principalement sur le sujet sanitaire», précise le responsable syndical.

Avec la mise en place du réseau de surveillance, c'est un véritable plan d'action commun pris et lancé par l'ensemble des protagonistes qui se met en place. L'objectif: maintenir l'état sanitaire indemne des abeilles réunionnaises avec l'idée de collecter des données en continu. Si le GDS compte sur la remontée des informations des apiculteurs, le groupement va mettre en place un réseau de ruchers sentinelles,

«un par commune», explique Olivier Esnault, le vétérinaire du GDS. «Une fois par mois, on va utiliser la pratique du sucre glace qui consiste à mettre du sucre sur les abeilles. On tamise ce sucre et on l'analyse. On peut détecter la présence ou pas du varroa.»

Il faut dire que l'acarien n'est pas si loin. Il est absent de La Réunion ainsi que de Mayotte, de Rodrigue et des Seychelles. Il ravage en revanche Maurice et une partie de Madagascar. «On doit absolument détecter l'introduction rapide des principaux dangers sanitaires et surveiller les mortalités aiguës des colonies d'abeilles, explique le vétérinaire du GDS. Ainsi, on pourra déployer rapidement un plan de maîtrise sanitaire en cas d'introduction d'un agent pathogène exotique.»

Le varroa destructor est originaire de l'Asie du Sud-Est. Là-bas, l'abeille asiatique résiste à ses attaques mais pas les autres espèces ce qui tombe mal : il est désormais présent sur tous les continents. En piquant les abeilles, il transmet des maladies et les affaiblit en les privant de nombreuses cellules sanguines et de protéines. Pour les filières économiques apicoles, le manque à gagner est alors très important.

A La Réunion, une restitution des données du réseau d'observation sera transmise sur son site internet mensuellement et une synthèse présentée chaque trimestre aux autorités. Et nos abeilles mahoraises pourraient bientôt bénéficier de la même attention. La volonté du GDS est en effet d'élargir cette surveillance aux territoires voisins.

RR, le JDM avec le JIR.

Faits divers

Les faits divers du week-end à Mamoudzou marqués par des violences urbaines à Doujani



Ces derniers jours ont apporté leur lot de différend familiaux, vols et tentatives et autres jets de pierres sur les forces de l'ordre. Revue de détail.

Le week-end a d'abord été marqué par des scènes de violence à Doujani 2. Tout a démarré dans la nuit de vendredi à samedi lorsque les policiers de la BAC interviennent avec la police municipale après une bagarre entre deux individus. Blessée à coups de couteau, la victime est prise en charge par les pompiers tandis que l'auteur a pris la fuite.

Mais l'intervention va mal tourner. Durant les soins effectués sur place, les policiers essuient des jets

de pierres de la part d'une dizaine jeunes. La BAC indique avoir utilisé des «armes non létales afin de mettre en fuite ses agresseurs et pour assurer la protection des pompiers». Un individu a été interpellé en possession d'un couteau et d'un tournevis et placé en GAV pour enquête.

Mécontente, elle veut garder son mari

A Mtsapéré, dans le quartier de Mtsanganitier, c'est une femme, visiblement alcoolisée qui a été arrêtée. Dans un premier temps, elle se présentait pourtant comme la victime d'un différend familial. Sept mois après son mariage religieux, non seulement elle était fort

mécontente de n'avoir pas encore reçue sa dot mais elle se plaignait aussi que son concubin venait de «tout casser» dans la maison, devant ses enfants.

La police propose alors d'éloigner son mari en l'accompagnant vers Kawéni, c'est alors que la femme entre dans une colère noire et refusant le départ de son conjoint, elle saisit le bras d'un gardien de la paix pour tenter de la mordre. Elle a finalement été interpellée et placée en garde à vue le temps qu'elle retrouve son calme. Elle devra s'expliquer devant le tribunal correctionnel.

Alcool interdite au mineurs

A Mtsapéré toujours, les forces de l'ordre ont essuyé des jets pierre alors qu'elles intervenaient après un accident de la circulation. L'un des agresseur interpellé devra rendre des comptes au tribunal en avril.

Enfin, autre interpellation, à Kawéni cette fois-ci, après une tentative de vol d'alcool dans un magasin. Trois mineurs voulaient acheter de la bière mais la vente aux moins de 18 ans est interdite. Ils ont alors tenté de quitter le magasin avec leur marchandise mais le vigile a réussi à stopper l'un d'eux. Malgré les coups de cannettes, il a pu livrer le jeune à la police. D'abord placé en garde à vue, il a ensuite été écroué.

RR



Migrants

Sauvé des eaux mais reconduit à la frontière



Exercice d'hélitreuillage

Un homme à la mer ! Le centre de secours en mer 976 a sollicité l'hélicoptère de la gendarmerie ce dimanche peu après 10 heures pour se porter au secours d'une personne à l'eau dans le secteur de l'îlot Mtsamboro.

L'unité aérienne n'a pas tardé à trouver ce nageur alors qu'il tentait de rejoindre l'îlot Choizil. Le plongeur de bord gendarmerie a sauté à l'eau à proximité de la personne pour l'équiper de la brassière de treuillage avant que les deux hommes soient remontés, ensemble, dans l'hélicoptère.

La personne repêchée s'est avérée être un étranger en situation irrégulière déposé par un kwassa sur l'îlot de Mtsamboro. Il s'était fixé comme objectif de rejoindre le village de Mtsamboro en faisant un arrêt à Choizil.

Il n'a donc jamais réussi à parvenir jusqu'à Grande Terre. C'est sur Petite Terre que l'hélicoptère l'a ramené pour le remettre au détachement de gendarmes mobiles de Pamandzi. Il fait l'objet d'une procédure d'éloignement.

Formation

Rémunération des stagiaires en formation pro: entre 100% et 200% d'augmentation

C'était une demande forte portée par les organismes de formation à Mayotte qui peinent à recruter malgré les besoins criants. Le gouvernement y a accédé. La rémunération des stagiaires de la formation professionnelle de Mayotte a été réévaluée depuis le 1er janvier et de façon très nette. Les augmentations varient de 100% à 200%.

Concrètement, les salariés privés d'emploi qui suivent un stage de formation agréé par l'Etat perçoivent désormais de 580€, au titre de la rémunération des stagiaires.

Les personnes à la recherche d'un emploi lorsqu'elles suivent un stage de formation agréé par l'Etat perçoivent la somme de 275,25€ lorsqu'elles sont âgées de 18 à 20 ans, de 302,02€ entre 21 à 25 ans et de 356,97€ pour les plus de 26 ans, de 401,09 €. Les moins de 18 ans sont rémunérés à de 116€.

Les travailleurs handicapés privés d'emploi sont également concernés de même que les jeunes handicapés à la recherche du premier emploi. Ils perçoivent dorénavant 580€. Enfin, les travailleurs non-salariés suivant un stage agréé par l'Etat touchent 630,64€.

Les montants «plancher» et «plafond» mensuels passent respectivement à 573€ et 1.720€.

La préfecture de Mayotte parle «d'une réelle avancée». Elle avait été annoncée par Dominique Ledémé, ancien Directeur du travail à Mayotte, lors de sa mission sur la transposition du code du travail en décembre dernier.

Social

Grève le 26 janvier, nationale pour les salaires et mahoraise pour l'indexation et les retraites

Après l'arrêt prématué du mouvement social consécutif aux attentats de Paris de novembre, les syndicats mahorais s'associent au mouvement national du 26 janvier. Après la CGT, FO et Sud solidaires, le SNUippFSU appelle à son tour les personnels à une journée de grève nationale le 26 janvier pour l'augmentation des salaires. La revendication porte sur l'augmentation de la valeur du point d'indice et l'ugmentation de l'ISAE (Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves, allouée aux personnels enseignants du 1er degré) à 1200€.

Pour le SNUipp-FSU Mayotte, l'occasion est aussi donner de relancer les revendications locales qui ont été portées l'année dernière, aussi bien le taux d'indexation des salaires à 53% que le «reclassement avec reconstitution de carrière reprenant en compte la totalité de l'ancienneté générale de service, des anciens instituteurs de la CDM concernés par les intégrations».

Le rassemblement est prévu sur la place de la République à partir de 8h30.

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
 I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
 07.85.05.96.59.